

# ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

## Siège social

Camp Colonel LE COCQ  
Route de Bagnols en Forêt  
83600 FREJUS  
N° Siret : 43521926600010  
Code APE : 9499Z



## Adresse postale

B.P.10 - 83601 FREJUS Cedex  
Tél. et Fax : 04 94 40 76 05  
Courriel : [amisdumusee@wanadoo.fr](mailto:amisdumusee@wanadoo.fr)

Fréjus, le 29 mars 2023

## Procès-verbal de la XLII<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AAMTDM

La XLII<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AAMTDM s'est tenue le samedi 28 janvier 2023 au château Gallieni de Fréjus, de 9h30 à 12h30, sous la présidence du colonel (H) DUTARTRE et en présence de / du :

- Mme Françoise DUMONT, conseillère départementale, Sénatrice du Var,
- Mme Martine PETRUS-BENHAMOU, élue de Fréjus, 1<sup>re</sup> adjointe, représentant M. David RACHLINE, maire de Fréjus et 1<sup>er</sup> vice-président d'Estérel Côte d'Azur agglomération,
- M. Christophe CHIOCCA, élu de Fréjus, 8<sup>e</sup> adjoint, conseiller communautaire et conseiller départemental,
- M. Patrick PERONA, élu de Fréjus, 10<sup>e</sup> adjoint, conseiller communautaire,
- Mme Sonia LAUVARD, élue de Fréjus, 11<sup>e</sup> adjointe, conseillère communautaire et départementale,
- M. Jean-François DEBAISIEUX, maire adjoint délégué aux affaires patriotiques et militaires de Saint-Raphaël
- Colonel Paul GEZE, COLADJ de l'EMSOME, directeur du musée, représentant le Père de l'Arme,
- Lieutenant-colonel David POPLINEAU, représentant le colonel Aurélien MOY, chef de corps du 21<sup>e</sup> RIMA,
- Général (2S) Philippe TRACQUI, président d'honneur de l'AAMTDM,
- Général (2S) Bernard SERPOL,
- Colonel (H) Pierre AUDOUIN, représentant le président de la FNAOM,
- Et des membres de l'association d'active, de réserve ou en retraite qui ont bien voulu et pu faire le déplacement.

Etaient excusés :

- Amiral Jean-Louis BARBIER, conseiller municipal, délégué aux affaires militaires et au domaine littoral,
- M. MASQUELIER, maire de Saint-Raphaël et président d'Estérel Côte d'Azur agglomération,
- Mme Julie LECHANTEUX, Députée du Var,
- M. Guillaume DECARD, élu de Saint-Raphaël, conseiller départemental,
- Mme Brigitte LANCINE, élue de Fréjus, 7<sup>e</sup> adjointe, vice-présidente d'Estérel Côte d'Azur agglomération, conseillère régionale,
- Général Alain VIDAL, Père de l'Arme.

Le président accueille et remercie les membres de l'assemblée pour avoir répondu à l'appel du bureau, remercie les donateurs, présente les vœux de l'association pour la nouvelle année à l'ensemble des participants puis fait le point sur le nombre de pouvoirs reçus : avec 4 300 pouvoirs reçus et comptabilisés, le quorum (25% de 9 048 adhérents) est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président demande à l'assemblée de bien vouloir se lever pour rendre hommage aux camarades disparus en 2022 : Cf. annexe 1

# ORDRE DU JOUR

## 1<sup>re</sup> Partie – BILAN 2022

### 1.1-Rapport moral par le président :

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis,

Nous voici réunis pour la 42<sup>e</sup> assemblée générale. La 8<sup>e</sup> pour moi déjà, en tant que président.

Votre présence parmi nous prouve, s'il était besoin, votre attachement à l'association et l'intérêt que vous portez pour notre musée, votre musée, celui des Troupes de marine devenu, grâce à vous tous et bien d'autres encore, depuis cet été, la "Rolls" des musées militaires, expression employée par notre Conservateur.

A vous tous qui nous faites la gentillesse, l'amitié et l'honneur de partager ce moment, merci ! Notamment aux élus (dont la liste figure ci-dessus) et à vous toutes et tous qui venez parfois d'assez loin.

2023 est une année jalonnée d'anniversaires dont celui du retour de nos régiments d'Algérie... Je vous laisse lire et apprécier la richesse de notre histoire.

\*\*\*\*

Je serai relativement bref en raison du fait que les interventions qui suivent seront de nature à vous rendre compte des actions de l'équipe qui m'accompagne et sans laquelle nous n'aurions pas réalisé tout ce qui a été entrepris et mené à terme. Sans faire d'autosatisfaction : compliments ! Compliments à Marc, Didier, Guy-Pierre, Leslie et Claude à qui je demande parfois beaucoup... et pour hier...

Alors que dire ? et bien... C'est fait ! Tout du moins pour ce qui concerne les travaux. Le musée a rouvert - définitivement - mais partiellement - depuis le 31 août, dans le cadre des 400 ans des Troupes de marine. Le public est invité à venir découvrir l'aménagement des extérieurs avec des parkings entièrement refaits et agrandis, les deux parvis dont l'un est réservé aux cérémonies militaires, le grand hall d'accueil, la boutique et la salle d'exposition temporaire. Celle-ci, consacrée aux quatre siècles d'histoire des Troupes de marine, présente une sélection de beaux objets détenus par le musée.

Je viens de préciser que le musée était partiellement ouvert. En effet, livré le 1<sup>er</sup> juillet, il n'était pas possible de déployer toutes les collections en 2 mois.

Si l'écrin est terminé, étape indispensable à laquelle certains croyaient peu, le déploiement du contenu ne l'est pas. L'espace consacré à la collection dite permanente, soit l'ancien bâtiment, comme d'ailleurs le nouvel espace consacré aux "réserves" qui ne sera pas accessible au public, sont en cours d'aménagement. Le Conservateur et le général MORILLON feront le point sur ce travail de spécialiste en seconde partie d'AG.

2022 ce sont bien sûr des dossiers et démarches administratives qui ont permis d'aboutir à la signature avec le SID (en rouge) pour la réalisation des parkings qui étaient en option, la révision de la convention relative à la tranche ferme, toujours avec le SID, suite au fait que la Région Sud n'ait pas soutenu le projet comme espéré, et la signature de 7 nouvelles conventions de mécénat pour un montant total de 492 500 €1 (en vert) dont la participation du Var.

**Chronologie 2022 simplifiée**

Date	Événement
26-janv. 2022	Signature de la convention relative aux TO2 et 3
22-févr. 2022	Visite du DELPAT
16-mars 2022	Visite de la DPMA
24-mar 2022	Signature de la 3e convention avec DCI COFRAS
25-avril 2022	Signature d'une convention avec le département du Var
2-mai 2022	Nouvelle chronique financière
1-juin 2022	Commission ERP
13-juin 2022	Signature d'une convention avec EDA
15-juin 2022	Signature d'une 2nde convention avec UBFT
24-juin 2022	Signature d'une convention avec MBDA
1-juil. 2022	Réception des travaux - Remise des clés
5-juil. 2022	Signature d'une convention avec OURRY
12-juil. 2022	Signature d'une 2nde convention avec la CARAC
26-juil. 2022	Signature du 2nd avenant à la convention du 3 septembre
31-août 2022	Inauguration et réouverture du musée



A l'inverse, et conformément aux engagements pris avec l'Etat-Défense, les Amis du musée ont procédé à 5 versements à la Direction départementale des finances publiques des Landes pour un montant total de 872 000 €.

Le montant dû au titre des travaux, à régler au plus vite, s'élève à 733 000 €. Nous verrons comment faire en seconde partie.

22-mars	2022	Versement de 230 000 € à la DDFIP des Landes
22-mars	2022	Versement de 35 000 € à la DDFIP des Landes
5-sept.	2022	Versement de 275 000 € à la DDFIP des Landes
13-oct.	2022	Versement de 222 000 € à la DDFIP des Landes
15-nov.	2022	Versement de 110 000 € à la DDFIP des Landes

Outre les activités spécifiques au co-pilotage des travaux, l'association a connu une suractivité, n'ayons pas peur des mots, dans la mesure où

1 - nous avons souhaité décharger le Conservateur qui préparait l'exposition temporaire, laquelle devait présenter quelques nouveautés emblématiques,

2 - nous voulions une boutique de qualité, en rapport avec l'écrin, capable de proposer de nouveaux produits.

De ce fait nous nous sommes chargés de porter 3 importantes réalisations : le dromadaire, qui illustre l'épopée méhariste, le mannequin des Compagnies Franches de la Marine et la transformation de la Jeep mise en configuration "débarquement de Provence". Nous nous sommes également chargés de décorer le hall d'accueil en faisant reproduire une quinzaine d'affiches coloniales du type "Jeunes gens Engagez-vous, Rengagez-vous dans les Troupes Coloniales" ainsi qu'une petite dizaine de drapeaux dessinés par notre 1<sup>er</sup> vice-président, le général MORILLON, le tout posé par nos soins... Cela prend moins de temps à vous le dire qu'à le faire ! Ce sont de bons souvenirs et de bons moments de cohésion.

Quant à la boutique, Claude vous présentera nos principales et nombreuses nouveautés, à savoir, un parfum, une eau de toilette, un album de coloriage, des cartes postales, des marques page, des jouets, des bandes dessinées, un billet et une pièce souvenir, la reproduction d'une boucle de ceinture Modèle 1848 portée par les marsouins à Bazeilles ...

Tout cela a bien évidemment un coût. Le résultat d'exploitation s'en ressent mais, comme vous le verrez, celui-ci reste très positif après avoir tout réglé y compris le remboursement des 12 mensualités consécutives à l'emprunt.

Je reviens un instant sur la boutique pour souligner le fait qu'en seulement 4 mois d'ouverture, Claude, discret du haut de ses bientôt 87 ans, réalise un chiffre d'affaires nettement supérieur à celui qui était réalisé annuellement en 2015 ou en 2016 soit 27 000 €. Bravo Claude ! C'est de très bon augure pour la suite. J'en profite pour m'adresser aux chefs de Corps et les remercier pour le détachement des deux renforts au musée pendant 15 jours. Ils font très souvent un travail formidable (accueil du public, présentations des Troupes de marine, du musée, réponse aux questions, vente à la boutique...). N'oubliez pas qu'ils sont vos ambassadeurs et ceux de l'Arme.

Un mot sur le nombre d'abonnés à la carte du marsouin-bigor. Après un pic en juin, la photo à l'instant T, montre que celui-ci est stable. L'effectif des adhérents directs et indirects est tout juste au-dessus de 9 000 générant des recettes encore en très légère augmentation cette année (+ 2 000 €) pour atteindre 89 000 €.

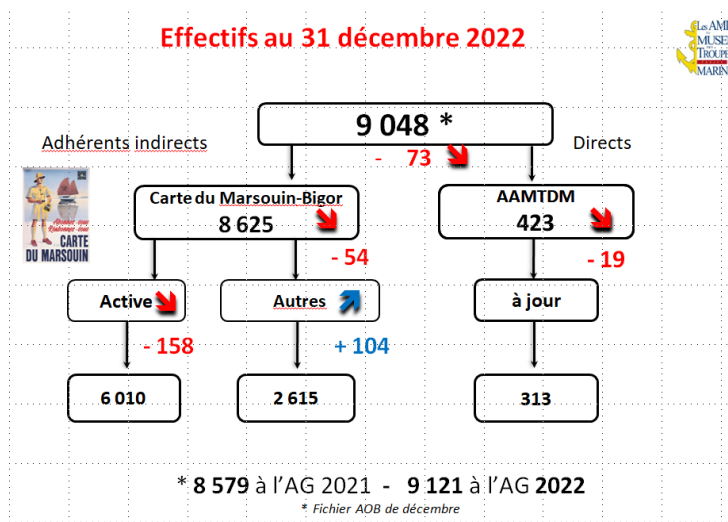
L'action du Père de l'Arme, de la chaîne de commandement et des présidents d'association est naturellement déterminante, d'autant plus qu'un bouleversement devenu obligatoire en raison de l'augmentation du papier va prendre effet au fur et à mesure des réabonnements. Le colonel (H) Pierre AUDOUIN qui représente le président de la fédération nous présentera ces évolutions tout à l'heure.

2023 devrait être l'année de la réouverture totale. C'est le défi à relever par le trinôme Conservateur - Directeur du musée - président du conseil scientifique, lequel est soutenu par l'association qui financera les services d'un cabinet spécialisé en muséographie. La seconde partie de l'AG est consacrée à ce sujet. Je n'en dis pas plus.

Je terminerai en adressant un remerciement au président du CELAP qui nous prête la maison du combattant gracieusement et un tout dernier remerciement à toutes celles et ceux qui, individuellement ou collectivement dans les unités et les amicales, en activité ou en retraite, nous font toujours confiance, année après année. Vous nous portez et nous obligez pour que "Vive la Coloniale".

Je vous remercie.

## 1.2-Situation des effectifs par le CBA (er) Guy-Pierre SEGUI, secrétaire :



Avec **9 048** adhérents au 31 décembre, nous enregistrons - 73 adhésions nettes en 2022 (+ 542 en 2021, + 249 en 2020, + 43 en 2019, - 244 en 2018).

Un zoom sur les données **CDMB, adhérents indirects**, fait ressortir la perte de 158 adhérents pour l'active et le gain de 104 pour les anciens.

En ce qui concerne **l'AAMTDM, les adhérents directs** sont au nombre de 423. L'association enregistre 19 pertes nettes (11 décès, 1 démission, 33 radiations pour retard de paiement dont 18 sans adresses, 3 rejets bancaires et 29 nouvelles adhésions).

Retards cotisations:

2019: 15    2020: 13    2021: 82

## 1.3-Compte rendu de la gestion financière et bilan arrêté par l'adjudant-chef (er) Didier TRIPET :

Cf. annexe 2

### Compte de résultats 2022 :

Recettes	170 090,87 €
Dépenses dont le provisionnement emprunt	132 487,04 €
<b>Résultat net hors « provisionnement »</b>	<b>37 603,83 € *</b>

Sans l'aide de la Fédération Nationale André Maginot **29 603,83 €**, en baisse (43 443 € en 2021, 47 609 € en 2020 et 40 539 € en 2019)

\* Provision « emprunt » de **56 069 €**

Rappel : enrichissement du musée ~ 20 000 € (mannequin, dromadaire, jeep...)

Hors valeur du stock « Boutique » = **24 832 €** en hausse

## 1.4- Rapport du commissaire aux comptes, le lieutenant-colonel (er) MOUGENOT Maurice :

« Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confié par votre association, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clôt le 31 décembre 2022.

Le jeudi 19 janvier 2023, en présence de l'adjudant-chef (er) TRIPET Didier, trésorier de l'association, j'ai procédé au contrôle des comptes relatifs à l'exercice 2022.

L'ensemble des pièces comptables et leurs justificatifs ont été mis à ma disposition et ont pu être contrôlés. Procédant par sondage, j'ai constaté la concordance entre les enregistrements des écritures sur le journal de trésorerie et les pièces comptables, ainsi que le respect rigoureux de la réglementation.

En conclusion, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la bonne situation financière du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

Le résultat comptable présente un solde positif, traduisant la bonne gestion financière du patrimoine de l'association.

Je propose donc que les comptes annuels de l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine soient approuvés par l'Assemblée générale ordinaire. »

## 1.5-Avis des membres (vote)

L'assemblée ne formule aucune remarque et donne le quitus à l'association (à l'unanimité).

## 1.6-Bilan des actions entreprises

- **Boutique par le lieutenant-colonel (H) RIZZOTTO**

A titre informatif : la boutique du musée, fermée depuis le 15 mars 2020, est ouverte depuis le 28 août 2022.

Années	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	40 563 €	12 666 €	9 565 €	26 905 €
Bénéfices	15 087 €	5 836€	4 837 €	13 121 €
Valeur du stock	17 041 €	14 075€	14 708 €	24 832 € ↗
Articles en vente	142	142	167	216

- Achats d'articles : 21 515 € pour 4 500 € inscrits au BP
- Dépenses engagées : 3 265 €
- Dons : 1 519 €
- Ventes hors musée : 116 pour 6 149 €
- Ventes Bazeilles : 11 000 €

**62 colis préparés et expédiés, 4 674 articles vendus, 4 830 km parcourus au profit de la boutique**

- **Bilan communication par le colonel (H) Jean-Pierre DUTARTRE :**

➤ **Presse, organes de communication**

Articles sur la réouverture du musée parus dans Var Matin, Fréjus le Magazine, l'Ancre d'Or. Action vers les relais communication Var tourisme, Esterel cote d'azur Agglomération, communication de Fréjus, office du tourisme Fréjus.

➤ **La page Facebook**

<http://www.facebook.com/pages/Association-des-Amis-du-Musée-des-Troupes-de-Marine>

Le nombre d'abonnés à la page a beaucoup progressé : 7 736 > 10 340 > 12 347 > **16 721** en janvier 2023.

2020 : 380 publications dont 68 obtiennent + de 10 000 contacts soit 19 000 en moyenne.

2021 : 420 publications dont 19 à plus de 20 k personnes - Pic à 187 k / moyenne à 48 k.

2022 : record d'audience à 387 k personnes.

➤ **Bulletin 2022**

3 000 bulletins imprimés et 2 989 routés fin juin. Ils sont envoyés sous format PDF au personnel d'active.

Mis en ligne sur le site [www.aamtdm.net](http://www.aamtdm.net) et sur la page Facebook.

Coût **4 642 € / 4 000 € budgétés** (16 pages) mais rapporte **5 210 €** entre juin et août.

➤ **Convocation AG**

Tout comme l'année dernière, il avait été proposé que les pouvoirs soient accompagnés d'un don à l'AAMTDM.

**1 435 €** au titre de l'AG 2023, l'AOB étant paru tardivement.

➤ **Bilan des conférences par le médecin général inspecteur (2S) Marc MORILLON**

Les critères de sélection : des sujets qui traitent de l'histoire des TdM (+ **témoignages**), de l'histoire militaire, de la géopolitique, de la géographie physique et humaine de l'OM, des actions d'aide aux populations.

Les conférenciers sont des militaires d'active ou en retraite, des universitaires ou ont un savoir-faire reconnu.

## Cycle 2022-2023

Jeudi 13 octobre 2022	LCL Philippe GUYOT	L'exposition 400 ans des Troupes de Marine au Musée de l'Armée
Jeudi 10 novembre 2022	Cdt Benoit Bodart	Il y a 80 ans : 1942, la bataille de Bir Hakeim
Jeudi 8 décembre 2022	MGI (2S) Marc MORILLON	Le paludisme lors des campagnes militaires
Jeudi 9 Février 2023	M. François SIMONIS	10 ans de présence française au Mali
Jeudi 2 Mars 2023	M. Boris Lesueur	Les troupes de marine de l'Ancien régime
Jeudi 13 Avril 2023	GDI (2S) Alain Pellegrini	Combats fratricides en Syrie 1941
Jeudi 11 Mai 2023	M. W Bruyère Ostells	L'expédition de la Baltique (Bomarsund 1854)
Jeudi 15 Juin 2023	M. B Beucher	Les colonnes françaises et les sociétés de l'Afrique occidentale : des "zones de contact" en contexte colonial (des années 1850 à 1900)"

## Prévisions 2023-2024

Octobre 2023	JL Martin	Le 6 <sup>e</sup> BPC à Tu Lê (1952)
Novembre 2023	V Giraudier	La libération de la Corse (1943)
	L Pavlidis	Les citadelles de St Domingue (Haïti)
	M Bodin	La conquête du Tonkin
	A Guyon	Les tirailleurs sénégalais
	R Marteau	La guerre froide
	JF Klein	Le général de Beylié (1849-1910)

### ➤ Bilan « Comité Bazeilles Anciens » par le colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE



L'AAMTDM informe (par la voie de l'AOB et un courrier), recueille les desideratas... transmet les cartons d'accès « Anciens »... (5 / adhérent avec, parfois, devoir donner priorité aux TDM).

600 places sont réservées aux « Anciens »

*Elle ne traite ni de **transport**, ni d'**hébergement**, ni d'**alimentation**.*

*Les **repas** sont à réserver et à payer au SRL 21 RIMA.*

### **Bilan 2022 :**

**Effet 400 ans et réouverture du musée...** un franc succès

- Informations via l'AOB > à *maintenir*
- Interface de réservation en ligne > à *parfaire*
- Arènes > Carton d'accès *anciens* > *parking dédié, places réservées*
- Tickets repas > *Ok*
- Espace repas / anciens > *Ok* > *Victime du succès...* > *problème repas invités* > *associer la FNAOM*

### **2.0-Bilan pôle muséal par le lieutenant-colonel Bertrand PHILIP de LABORIE**

Lors de son intervention, le conservateur a fait un rapide bilan de l'année 2022 avant de présenter les perspectives de l'année 2023.

**Concernant 2022**, le conservateur a notamment souligné les points suivants :

- FREQUENTATION /
  - o Les retours très positifs du public autour de l'actuelle exposition temporaire « 400 ans d'histoire » ;
  - o Sur le dernier quadrimestre 2022 : le musée a reçu 2800 visiteurs dont 70 % de visiteurs non militaires. 93 % de cette fréquentation se concentre entre le 31 août et la fin du mois novembre.
  - o Les visites guidées reprennent progressivement (environ une douzaine sur la période considérée)
- RESTAURATION /
  - o La proue du Léon Blot, financement Ministère des Armées (DMCA)
  - o Le jeep (AAMTDM)

**2.1-Ouverture du musée : Père de l’Arme, Point de situation (fonctionnement, déploiement...), Président de la FNAOM, Echanges avec la salle**

Financement des travaux par le colonel (H) Jean Pierre DUTARTRE : La participation TDM s’élève à 3 884 000 €

**3 CONVENTIONS AAMTDM / Etat-ministère des Armées-ESID :**

*En vertu de la convention modifiée du 12 février 2018, elle a déjà participé, à hauteur de 253 500 €, au financement de la phase préparatoire de l’opération de réhabilitation et d’extension du musée des Troupes de marine.*

*Le ministère des Armées a, quant à lui, déjà financé les prestations de la phase préparatoire à hauteur de 468 500 €.*

**ARTICLE 5. MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES FONDS POUR LA TRANCHE FERME ET LA TO1**

**5.1 Calendrier de versement de la participation financière de l’AAMTDM**

Au titre des travaux de la tranche ferme et de la TO1, l’AAMTDM s’engage à verser au ministère des Armées la somme de 3 555 500 €, dans les conditions ci-après :

**ARTICLE 3. ENGAGEMENT FINANCIER DE L’AAMTDM**

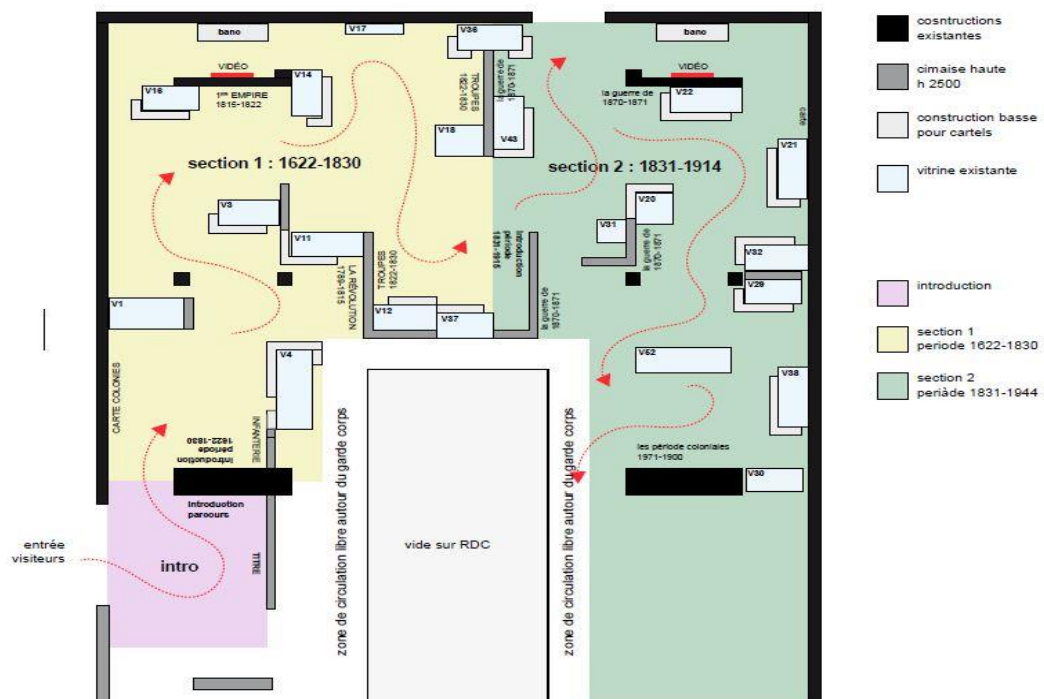
L’AAMTDM s’engage à verser soixante-quinze mille euros (75 000 €) à l’État-ministère des Armées au titre du financement des tranches optionnelles n°2 et n°3.

Cet engagement peut être revu à la baisse dans la limite de l’économie réalisée en cas d’exonération partielle de la TVA obtenue dans le cadre de cette opération de réhabilitation et d’extension ou dans le cas d’une consultation dont l’offre retenue serait inférieure au coût évalué.

**BILAN :**

Armée de Terre :	3,089 M€ corrigé 3,030 M€ sur la base de la chronique financière de l’ESID (mai 2022)	} + 3,884 M€ hors coût de l’emprunt supporté par l’AAMTDM
Mécénat :	0,825 M€ collectés	
Collectivités :	0,656 M€ collectés	
TDM :	2,450 M€ corrigé 2,403M€	

**Déploiement de la collection permanente par le lieutenant-colonel Bertrand PHILIP de LABORIE**



- L'année sera marquée par les travaux de déploiement de la nouvelle muséographie.
- L'étage a vocation à présenter l'histoire des TDM de façon chronologique, le RDC de façon thématique, les deux niveaux comprendront des dispositifs multimédias ;
- La réalisation de ce déploiement se fait à « deux mains » :
  - o Un certain nb d'opérations sont réalisées par le cabinet Camargo (financement AAMTM), d'autres par le musée lui-même, ce qui implique une coordination entre les deux. La nouvelle muséographie n'est donc pas livrée clé en main et son déploiement dépend aussi du respect des échéances par le cabinet Camargo.
- Echéances prévisionnelles : fin du déploiement de l'étage à l'été 2023 ; fin du déploiement du RDC à la fin de l'année.

**Autres points forts :** Hormis la réouverture complète du musée, les axes d'effort sont :

- La communication, le rayonnement du musée en local,
- L'accueil des publics scolaires,
- La dynamisation du CHETOM, laquelle implique un audit interne, une reformulation des objectifs, le renforcement de son équipe.

### **Financement de la muséographie**

Devis du cabinet Camargo : 330 k€ dont 10% pour tenir compte de la hausse des prix.

### **Intervention du colonel Paul GEZE, Directeur du musée, colonel adjoint du Père de l'Arme, représente le GBR Alain VIDAL**

- Le nouveau père de l'Arme, le général Alain VIDAL, salue tous les membres de l'AG et m'a demandé de vous dire toute l'attention qu'il portait à l'AAMTDM et au musée. L'inauguration de ce dernier a été sa première manifestation officielle dans ses nouvelles fonctions. Il en garde un souvenir particulièrement intense et ému.
- En ma qualité de directeur du musée, je remercie l'AAMTDM pour son dynamisme au service de notre musée, pour le temps et l'énergie dépensés dans l'animation de cette association indispensable pour la vie du musée.
- Notre équipe au musée s'est étoffée avec l'arrivée d'une conservatrice adjointe, le sous-lieutenant MANGIN, un nouveau réserviste, l'adjudant-chef VOGEL et des stagiaires qui viennent suivre des stages de 3 à 6 mois. Je salue, là aussi le travail remarquable réalisé par cette équipe, à la fois dans l'organisation de l'inauguration et de l'exposition temporaire mais aussi dans l'exécution de la phase suivante qui consiste à remonter l'exposition permanente.
- Comme outil de la préservation de la mémoire de notre Arme, le musée des TDM participe directement à la construction de la force morale de nos militaires selon le vœu exprimé par le chef d'état-major de l'armée de Terre. La force morale est un pilier essentiel de notre défense.
- Notre ambition est de réaliser un musée moderne, répondant aux attentes d'un public du XXI<sup>e</sup> siècle.

Ce public, constitué de toutes les générations, se répartit de la manière suivante :

- Le soldat d'active des Troupes de marine qui doit y trouver l'histoire de sa « famille » militaire, les codes, les figures marquantes et l'esprit qui continue d'animer nos régiments. La visite du musée est intégrée dans un parcours « initiatique » qui commence par l'acquisition des savoir-faire et savoir-être auprès des cadres plus anciens, se poursuit avec la remise du calot, des fourragères, l'apprentissage des traditions et des chants propres à son unité et à son arme et se termine quelques années plus tard par la transmission aux plus jeunes.
- Les anciens qui vont retrouver au musée la part d'histoire militaire à laquelle ils ont contribué. Ils doivent avoir plaisir à se retrouver dans un cadre qui doit rester familial. C'est aussi un lieu qui peut leur permettre de comprendre les actions menées par ceux qui sont entrés dans l'institution après eux.
- Les visiteurs de passage (groupes, touristes) qui vont découvrir un pan de notre histoire militaire souvent ignorée ou méconnue. Notre musée doit être suffisamment didactique pour qu'ils puissent avoir une vision complète et positive de l'histoire des Troupes de marine.
- Les scolaires (élèves et enseignants) qui sont dans une démarche d'apprentissage doivent pouvoir recevoir des informations adaptées qui les amènent progressivement à comprendre l'environnement dans lequel évoluaient nos troupes et le rôle particulier qui leur était dévolu.
- La modernisation de notre musée passe nécessairement par une recherche de financement. L'armée de Terre, la famille des Troupes de marine, les collectivités locales et de nombreux mécènes (entreprises et particuliers) ont aidé à réunir les sommes très conséquentes qui ont permis de payer les travaux d'infrastructure. Nous devons poursuivre nos efforts pour financer la deuxième phase, celle du redéploiement de la collection permanente et de l'installation des réserves. En outre, il nous paraît essentiel de solder au plus vite l'emprunt contracté auprès de la caisse d'épargne (900 000 €) ainsi que le prêt de la FNAOM-ACTDM (250 000€). Nous voulons ainsi éviter de transmettre le fardeau de cette dette à nos successeurs. Il y a donc un vrai défi à réunir suffisamment de mécénat pour épurer les engagements financiers et les emprunts afin de supprimer au plus vite ces contraintes financières.



- Dans l'avenir proche, j'ai trois sujets qui m'animent :
- Le redéploiement de la collection permanente dans les délais définis avec le conservateur, le président de l'AAMTDM et le président du conseil scientifique.
- Un travail à entamer avec les mairies de Fréjus et Saint-Raphaël pour étudier ensemble comment on pourrait améliorer la publicité faite autour du musée (panneautage, signalétique, etc.).
- Une réflexion à mener pour rénover le Centre d'Histoire et d'Etude des Troupes d'Outre-Mer (CHETOM) : amélioration de la salle de lecture ; numérisation ; mise en réseau.

### **Intervention du colonel (H) Pierre AUDOUIN, Trésorier de la FNAOM, représente le GCA (2S) BONNET**

Le Colonel AUDOUIN se présente, rappelle que la Fédération soutient le musée tout en expliquant les différentes problématiques qui se posent pour la FNAOM.

### **2.2-Présentation d'éventuelles motions...(vote(s))**

#### **La Carte du Marsouin Bigor évolue**

Témoin de notre attachement à la famille des Troupes de marine et de notre solidarité.

Outil qui permet de financer différentes actions : "Entraider", "entretenir la mémoire" et "rayonner".

Une clé de répartition permettait jusqu'alors d'abonder les comptes, non fongibles, dévolus à ces missions partagées entre la Fédération, l'Entraide et les Amis du musée.

Le budget ainsi consacré aux publications était devenu notoirement insuffisant (perte de 30 000 € / an). Plusieurs solutions ont été envisagées :

- > Dématérialiser l'A OB, l'almanach et la Carte Du Marsouin-Bigor.
- > Réviser le montant des adhésions.
- > Proposer de nouvelles contreparties.

Après exposé de la situation, le président soumet les motions au vote des adhérents.

#### **1 - Dématérialisation des publications**

- Etes-vous favorable au fait que l'A OB et l'almanach puissent être désormais proposés dans leur version dématérialisée ?  
Motion votée à l'unanimité.

- Etes-vous favorable au fait que l'A OB et l'almanach puissent être toujours proposés dans leur version papier ?  
Motion votée à l'unanimité.

#### **2 - Dématérialisation de la CDMB**

Sachant que la CDMB sera dématérialisée et pourrait être transmise ainsi par défaut aux adhérents, êtes-vous favorable au fait qu'elle puisse être encore proposée sous forme "carte bleue" à qui en ferait la demande ?

Motion votée à la majorité.

### **2.3-Plan d'action 2023 -2024**

- **Rembourser** l'emprunt
- **Soutenir** le Conservateur, financer les dépenses incontournables
- **Rayonner, refondre** le site aamtdm.net
- **Equiper** la boutique

### **2.4- Présentation du budget prévisionnel de fonctionnement 2023 (vote) Cf. annexe**

Le musée ayant rouvert, la boutique étant opérationnelle, le budget révisé à la hausse.

#### **Vote**

Le budget prévisionnel 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **2.5-Renouvellement du conseil d'administration**

A la question « **Etes-vous d'accord pour renouveler le mandat de l'ADC (er) Yves LAFONTAINE ?**

L'assemblée répond **oui** à l'unanimité.

A la question « **Etes-vous d'accord pour l'entrée de l'ADC (er) Didier VOGEL au conseil d'administration ?**

L'assemblée répond **oui** à l'unanimité.

### **2.6- Questions diverses**

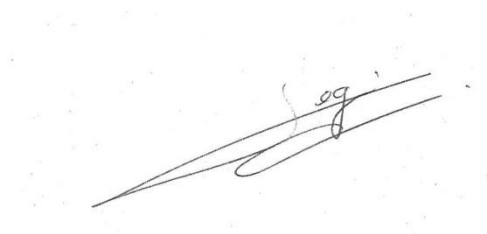
Sans objet.

Le président procède à la remise des achats et des dons reçus au cours de l'année.

## 2.7- Conclusions

Le président salue la présence des élus et des adhérents qui ont fait le déplacement et les remercie une nouvelle fois.  
**Le président déclare l'assemblée générale close et donne rendez-vous le samedi 27 janvier 2024.**

Le chef de bataillon (er) SEGUI Guy- Pierre,  
Secrétaire de l'AAMTDM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Segui', written over a faint, circular watermark or stamp.

L'adjudant-chef (er) TRIPET Didier,  
Trésorier de l'AAMTDM

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tripet', written over a faint, circular watermark or stamp.

Le colonel (H) DUTARTRE Jean Pierre,  
Président de l'AAMTDM.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dutartre', written over a faint, circular watermark or stamp.

## Annexe 1 : In Memoriam

Hommage aux adhérents et adhérentes décédés en 2022

LIEUTENANT-COLONEL (ER)	JEAN CLAUDE	<b>BERTHELOT</b>	AAMTDM
COLONEL (ER)	JEAN-PIERRE	<b>BERTHOMIEU</b>	AAMTDM
ADJUDANT-CHEF (ER)	CLAUDE	<b>BIASINI</b>	CDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	JEAN-MARIE	<b>BOINETTE</b>	AAMTDM
COLONEL (H)	ROBERT	<b>BONIONI</b>	CDM
ADJUDANT-CHEF (ER)	GASTON	<b>BORHOVEN</b>	CDM
GENERAL DE BRIGADE (2S)	RAYMOND	<b>CHABANNE</b>	CDM
GENERAL DE BRIGADE (2S)	PATRICK	<b>CHAMPENOIS</b>	CDM
CHEF DE BATAILLON (ER)	JEAN-PIERRE	<b>CONILL</b>	CDM
GENERAL DE BRIGADE (2S)	MICHEL	<b>DANET</b>	AAMTDM
COLONEL (ER)	JACQUES	<b>DAUSSY</b>	CDM
SERGEANT (ER)	FELIX	<b>FRANEL</b>	CDM
CHEF D'ESCADRON (H)	JEAN	<b>FREMONT</b>	AAMTDM
COLONEL (H)	JEAN-MARIE	<b>FRENZEL</b>	AAMTDM
COLONEL (ER)	JEAN	<b>GRISARD</b>	CDM
ADJUDANT-CHEF (ER)	JEAN-PIERRE	<b>JUNGEN</b>	CDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	BERNARD	<b>LABARSOUQUE</b>	CDM
GENERAL DE DIVISION (2S)	CLAUDE	<b>LE BORGNE</b>	AAMTDM
SERGEANT-CHEF (ER)	SYLVAIN	<b>LECOCQ</b>	CDM
MONSIEUR	CLAUDE	<b>LEPINE</b>	AAMTDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	JOSEPH	<b>LETONDOT</b>	CDM
LIEUTENANT	ROBERT	<b>MAINI</b>	AAMTDM
ADJUDANT (H)	GUY	<b>MERLE</b>	CDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	MICHEL	<b>MOINE</b>	AAMTDM
LIEUTENANT-COLONEL (ER)	DANIEL	<b>MOSER</b>	CDM
CAPORAL (ER)	PIERRE	<b>POCHIC</b>	CDM
MONSIEUR	JEAN-PIERRE	<b>RIEU</b>	AAMTDM
ADJUDANT-CHEF (ER)	JEAN-PAUL	<b>RIOTTE</b>	CDM
SERGEANT-CHEF (ER)	ROBERT	<b>ROY</b>	CDM
GENERAL DE BRIGADE (2S)	DOMINIQUE	<b>VIARD</b>	CDM
COLONEL (ER)	GERARD	<b>WIRTZ RISSE</b>	CDM

## Annexe 2 – Recettes 2022

Poste PRODUITS		CODE ANALY	PREVISIONS	REALISATIONS	Résultat 2022
<b>70</b>	<b>Ventes de produits finis, prestation de services</b>		<b>5 000,00 €</b>	<b>26 905,40 €</b>	<b>21 905,40 €</b>
7070	Marchandises Boutique	BOUT	5 000,00 €	<b>26 905,40 €</b>	
7071	Prestations de services	FONCT.	0,00 €		
7080	Produits activités annexes	FONCT.	0,00 €		
<b>74</b>	<b>Subvention d'exploitation</b>		<b>18 000,00 €</b>	<b>18 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
7400	Région-Département-Autres	SUBV	0,00 €		
7401	Subvention Commune FREJUS	SUBV	12 000,00 €	12 000,00 €	
7401Bis	Subvention Commune SAINT-RAPHAËL	SUBV	6 000,00 €	6 000,00 €	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>		<b>97 000,00 €</b>	<b>124 378,54 €</b>	<b>27 378,54 €</b>
7560	Cotisations adhérents CMB	COTIS	78 000,00 €	<b>89 387,00 €</b>	
7561	Cotisations adhérents directs	COTIS	6 500,00 €	5 913,86 €	
7540	Dons versés à l'AAMTDM	DON	4 500,00 €	<b>21 077,68 €</b>	
7541	FNAM par convention	MEC	8 000,00 €	8 000,00 €	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>		<b>0,00 €</b>	<b>806,93 €</b>	<b>806,93 €</b>
7600	INTERETS Livret A de la Caisse d'Epargne (2% au 01/08)	LIVRET	0,00 €	806,93 €	
<b>78</b>	<b>Reprise sur amortissement et provisions</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
780	Extension du Musée	EXTENS.	0,00 €		
<b>TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM</b>			<b>120 000,00 €</b>	<b>170 090,87 €</b>	<b>50 090,87 €</b>

## Annexe 2 – Dépenses 2022

Poste CHARGES			PREVISIONS	REALISATIONS	Résultat 2022
<b>60</b>	<b>Achats</b>		<b>4 500,00 €</b>	<b>21 515,32 €</b>	<b>-17 015,32 €</b>
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	BOUT	4 500,00 €	<b>21 515,32 €</b>	
6072	Prestations de services	FONCT.	0,00 €		
6073	Autres fournitures (AAMTDM)	FONCT.	0,00 €		
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>		<b>6 000,00 €</b>	<b>5 975,00 €</b>	<b>25,00 €</b>
6161	Assurance Allianz (Bureau-Responsabilité civile)	ASS.	1 000,00 €	1 332,53 €	
61811	Publicité, publication (Bulletin et jeté AG AAMTDM 2023)	FONCT.	4 000,00 €	4 642,47 €	
61812	Visioguide (Musée)	FONCT.	500,00 €		
61813	Entretien et réparation (AAMTDM)	FONCT.	500,00 €		
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>		<b>8 800,00 €</b>	<b>8 421,64 €</b>	<b>378,36 €</b>
62510	Déplacements membres de l'AAMTDM	FONCT.	700,00 €	143,40 €	
62511	Dépenses conférenciers (Hébergement-Déplacement)	FONCT.	1 000,00 €	428,10 €	
62513	Dépenses Réception	FONCT.	500,00 €	<b>1 376,97 €</b>	
62514	Protocole Président de l'AAMTDM (gerbes, conférences...)	FONCT.	300,00 €	<b>1 026,10 €</b>	
62515	Protocole Conservateur Musée des TDM	MUSEE	100,00 €	64,00 €	
625731	Fournitures de bureau AAMTDM	FONCT.	700,00 €	889,25 €	
625730	Menues dépenses AAMTDM	FONCT.	1 500,00 €	1 875,06 €	
6261	Affranchissement (AAMTDM)	AFF.	800,00 €	539,92 €	
62621	Frais bancaires La Banque Postale	CCP	600,00 €	463,73 €	
6262	Frais bancaires Caisse d'Epargne	CE	600,00 €	721,49 €	
6264	Téléphone et internet AAMTDM	TPH.	1 000,00 €	893,62 €	
6264	Frais Internet Musée des TDM (à compter de juillet 2022)	TPH.	1 000,00 €		

<b>64</b>	<b>Charge de personnel</b>		<b>11 500,00 €</b>	<b>8 183,97 €</b>	<b>3 316,03 €</b>
6411	Rémunération (Salaire Mme WILLAUME)	SALAIRE	7 000,00 €	6 509,97 €	
6451	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite...)	SALAIRE	4 500,00 €	<b>1 674,00 €</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>21 200,00 €</b>	<b>32 321,41 €</b>	<b>-11 121,41 €</b>
6501	Enrichissement des collections (Musée)	MUSEE	20 000,00 €	<b>23 395,10 €</b>	
6502	Exposition temporaire et redéploiement (Musée)	MUSEE	1 000,00 €	<b>8 926,31 €</b>	
65031	Conservation Léon BLOT...et mobilier	MUSEE			
6504	Documentation (Abonnements - Musée)	MUSEE	200,00 €		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissement, provisions-engagements</b>		<b>68 000,00 €</b>	<b>56 069,70 €</b>	<b>11 930,30 €</b>
6801	Provisions compte Extension	EXTENS.	68 000,00 €	<b>56 069,70 €</b>	
<b>TOTAL CHARGES de l'AAMTDM</b>			<b>120 000,00 €</b>	<b>132 487,04 €</b>	<b>-12 487,04 €</b>

## Annexe 3 – Budget prévisionnel 2023

### PREVISION DES RECETTES 2023

Poste PRODUITS		PREVISIONS
<b>70</b>	<b>Ventes de produits finis, prestation de services</b>	<b>25 000,00 €</b>
7070	Boutique	25 000,00 €
	Prestations de services	0,00 €
7080	Produits activités annexes - (Réception)	0,00 €
<b>74</b>	<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>40 000,00 €</b>
7400	Région-Département-Autres	140 000,00 € NPEC
7400	Communes (Fréjus 30 k€, Saint-Raphaël 10 k€)	* 40 000,00 €
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>105 000,00 €</b>
7560	Cotisations adhérents CDMB	70 000,00 €
7561	Cotisations adhérents directs	5 500,00 €
7540	Dons-Legs dont <b>MAGINOT et MBDA</b>	<b>29 500,00 €</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
7600	Livret A	0,00 €
<b>78</b>	<b>Reprise sur amortissement et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
780	Extension du Musée	0,00 €
<b>TOTAL PRODUITS de l'AAMTDM</b>		<b>170 000,00 €</b>

*Musée ouvert > Boutique OPS > Budget révisé à la hausse*

### PREVISION DES DÉPENSES 2023

Poste CHARGES		PREVISIONS
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>11 600,00 €</b>
6071	Marchandises Boutique (AAMTDM)	11 600,00 €
6072	Prestations de services	
6073	Autres fournitures (AAMTDM)	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>16 000,00 €</b>
6161	Assurance Allianz (Bureau-Responsabilité civile)	1 300,00 €
61811	Publicité, publication (Bulletin et jeté AG 2023-AAMTDM)	4 200,00 €
61812	Visioguide (Musée)	
61813	Entretien, réparation, amélioration (AAMTDM)	10 500,00 €
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>9 400,00 €</b>
62510	Déplacements membres de l'AAMTDM	500,00 €
62511	Dépenses conférenciers (Hébergement-Déplacement)	1 000,00 €
62513	Dépenses réception	
62514	Protocole du Président (gerbes, cadeaux, conférence...)	300,00 €
62515	Protocole du Conservateur Musée des TDM	400,00 €
625731	Fournitures de bureau AAMTDM	1 400,00 €
625730	Menues dépenses AAMTDM	1 000,00 €
6261	Affranchissement (AAMTDM)	1 000,00 €
62621	Frais bancaires La Banque Postale	800,00 €
6262	Frais bancaires Caisse d'Epargne	800,00 €
6264	Téléphone et internet AAMTDM & Musée des TDM	2 600,00 €

<b>64</b>	<b>Charge de personnel</b>	<b>10 200,00 €</b>
6411	Rémunération (Salaire Mme WILLAUME)	7 200,00 €
6451	Charge sociale (URSSAF, Santé, Retraite...)	3 000,00 €
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>54 400,00 €</b>
6501	Enrichissement des collections (Musée)	3 000,00 €
6502	Exposition temporaire (Musée)	200,00 €
6502	Déploiement (Musée - Camargo)	<b>* 38 000,00 €</b>
6503	Conservation des œuvres - Déploiement (Musée)	13 000,00 €
6504	Documentation (Abonnements - Musée)	200,00 €
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissement, provisions- engagements</b>	<b>68 000,00 €</b>
6801	Emprunt CE	68 000,00 €
6801	Prêt FNAOM	
<b>TOTAL CHARGES de l'AAMTDM</b>		<b>170 000,00 €</b>

Un budget **équilibré**. Une **épargne** prévisionnelle d'au moins **68 000,00 € (Emprunt)**